



L'essentiel, c'est vous.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMENTAIRE

Filiale du Groupe Société Générale et référence du crédit à la consommation depuis plus de 45 ans, Eqdom montre sa capacité de résilience en dégageant un résultat bénéficiaire en 2020 dans un contexte de crise inédite. Eqdom montre également des fondamentaux solides en affichant des ratios prudentiels largement au-dessus des seuils réglementaires.

Rappelons qu'en 2020, Eqdom se réinvente avec une nouvelle identité visuelle révélée et signe «L'essentiel, c'est vous». Dans un contexte de crise sanitaire où les clients utilisent davantage les outils digitaux pour souscrire des produits bancaires, Eqdom a mis en place l'octroi de crédit en ligne via la plateforme de son site web transactionnel www.eqdom.ma, lancé pendant le 1er confinement.

BILAN ET COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2020

BILAN ACTIF			BILAN PASSIF			COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)		
En milliers de DH			En milliers de DH			En milliers de DH		
	31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020	31/12/2019
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>			<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		
1. Virements en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	350	425	1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	17	14
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	148 087	1 327	2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	719 972	215 776	Intérêts et produits assimilés sur opérations avec le client	522 676	212 618
- À vue	161 027	1 267	- À vue	133 563	80 526	Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	24 976	27 608
3. Créances sur les clients	9 749 475	6 620 145	- À terme	586 409	135 250	Produits sur titres de propriété	1 479 655	1 071 941
- Crédits de trésorerie et à la consommation	5 468 758	5 432 767	3. Dépôts de la clientèle	2 014 592	2 508 336	Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	64 246	124 599
- Crédits à l'équipement			- Comptes à vue ordinaires			Commissions sur prestations de service	1 488 051	1 038 816
- Crédits à l'habitat			- Comptes à terme			Charges d'exploitation bancaire	1 533	60
- Autres crédits	361 717	196 378	- Comptes d'épargne			<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>1 006 158</b>	<b>1 833 896</b>
4. Créances acquises par affectation			4. Titres de créance ordinaires	2 014 592	2 508 336	Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	12 427	30 393
5. Titres de transaction et d'ajustement			- Titres de créance négociables (émis)	4 965 633	5 521 550	Intérêts et charges assimilés sur opérations avec le client	156 077	153 963
- Bons de Trésor et valeurs assimilés			- Titres de créance négociables (tenus)			Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	1 488 051	1 038 816
- Autres titres de créance			5. Autres passifs			Autres charges bancaires	1 533	60
6. Autres actifs	2 217 720	1 460 900	6. Provisions pour risques et charges	47 634	30 657	<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>494 638</b>	<b>542 523</b>
7. Titres d'investissement			7. Provisions réglementées			Produit d'exploitation bancaire	252	194
- Bons de Trésor et valeurs assimilés			8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			Charges d'exploitation bancaire	233 664	343 542
- Autres titres de créance			9. Dettes subordonnées			Charges de personnel	93 313	88 246
8. Titres de participation et emplois assimilés	2 207	2 207	10. Ecarts de réévaluation			Charges externes	129 317	160 258
9. Créances subordonnées			11. Réserves et primes liées au capital	805 570	805 570	Autres charges générales d'exploitation	603	418
10. Emprunts, dettes en crédit-bail et location	2 502 844	2 966 997	12. Capital	167 025	167 025	Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	1 488 051	1 038 816
11. Immobilisations incorporelles	39 397	22 708	13. Actionnaires, Capital non versé (4)			Produits non courants	15 447	220 473
12. Immobilisations corporelles	52 835	64 841	14. Report à nouveau (5)	312 027	376 986	Charges non courantes	15 447	220 473
<b>Total du Passif</b>	<b>9 698 452</b>	<b>10 139 001</b>	15. Résultat net en instance d'affectation (6)	0	0	<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>79 576</b>	<b>216 603</b>
			16. Résultat net de l'exercice (6)	36 307	130 040	Impôts et taxes	36 124	80 033
			<b>Total du Passif</b>	<b>9 698 452</b>	<b>10 139 001</b>	Contribution pour l'appui à l'activité sociale	0	0
						<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>34 382</b>	<b>135 600</b>

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

**FIDAROC Grant Thornton**

Aux actionnaires de la société  
**EQDOM S.A.**  
127, ANGLE BOULEVARD ZERKTOUB ET RUE IBRAHIM BOURAB  
Casablanca  
Maroc

**Rapport Général des commissaires aux comptes**  
Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020

**Audit des états de synthèse**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 juin 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société EQDOM, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de 1 619 039 MMAD dont un bénéfice net de 34 382 MMAD.

Ces états ont été arrêtés par votre Conseil d'administration tenu en date du 23 mars 2021, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société EQDOM au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amples décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société EQDOM conformément aux règles de déontologie qui régissent le référentiel de l'état de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Rapport de gestion**

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévu par la loi.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle	Risque identifié	Notre réponse
Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose EQDOM à une perte potentielle si les clients ou les concessionnaires s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements. EQDOM constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.	Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par EQDOM et les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.	Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par EQDOM et les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.
Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Établissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 18/02/2022 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima.	L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert : - L'identification des engagements en souffrance ; - L'évaluation du montant des provisions en fonction des différents catégories de classification des créances.	Par ailleurs, au 31 décembre 2020, en vue des règles issues de la circulaire de Bank Al Maghrib, EQDOM a appliqué les principes de prudence prospective en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19.
Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état des provisions et méthodes d'évaluation appliquées à l'état des Provisions de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).	Au 31 décembre 2020, l'incours net des créances à la clientèle et les immobilisations nettes données en LOA s'élevaient respectivement à MMAD 6 202 et MMAD 2 020. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la circulaire 19/05/2022 de Bank Al Maghrib s'élevait à MMAD 1 046.	Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances en souffrance et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes conformément au point de vue de l'audit des éléments présentant des montants significatifs faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

**Responsabilité de la Direction et des responsables de la Gouvernance pour les états de synthèse**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer les principes comptables de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les risques de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une anomalie significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**Vérfications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Casablanca, le 21 avril 2021

**Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
FIDAROC GRANT THORNTON  
MAROC / MOROCCO / GRANT THORNTON  
International  
1 Rue de la Liberté  
BP 81 20 54 00 Casablanca - Maroc  
Fatma ELKOUAR  
Associé

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**  
MAZARS  
Abdou Souleye DIOUF  
Associé

Pour consulter le rapport financier annuel d'Eqdom : [https://institutionnel.eqdom.ma/upload/MoDule\\_3/File\\_3\\_245.pdf](https://institutionnel.eqdom.ma/upload/MoDule_3/File_3_245.pdf)



L'essentiel, c'est vous.

BILAN ET COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020

BILAN ACTIF		
	En milliers de DH	
ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
<b>1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public &amp; Service des chèques postaux</b>	587	542
<b>2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	143 807	1 327
- À vue	143 807	1 327
- À terme		
<b>3. Créances sur la clientèle</b>	5 749 475	5 620 145
- Crédits de trésorerie et à la consommation	5 495 756	5 423 707
- Crédits immobiliers		
- Autres crédits	253 719	196 438
<b>4. Opérations de crédit-bail et de location</b>	1 411 002	1 534 907
<b>5. Créances acquies par effacement</b>		
<b>6. Titres de transaction et de placement</b>	14 543	7 528
- Bons du Trésor et valeurs assimilés		
- Autres titres de créance	14 543	7 528
- Titres de propriété		
<b>7. Autres actifs</b>	233 465	338 315
<b>8. Titres d'investissement</b>	0	0
- Bons du Trésor et valeurs assimilés		
- Autres titres de créance		
- Titres de propriété		
<b>9. Titres de participation et emplois assimilés</b>	0	0
<b>10. Titres mis en équivalence</b>	0	0
- Entreprises à caractère financier		
- Autres entreprises		
<b>11. Créances subordonnées</b>	0	0
<b>12. Immobilisations incorporelles</b>	35 927	22 704
<b>13. Immobilisations corporelles</b>	53 193	57 041
<b>14. Ecarts d'acquisition</b>		
<b>Total de l'Actif</b>	<b>7 642 309</b>	<b>7 582 273</b>

BILAN PASSIF		
	En milliers de DH	
PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
<b>1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		
<b>2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	719 971	213 776
- À vue	133 563	89 426
- À terme	586 408	125 350
<b>3. Dépôts de la clientèle</b>	0	0
- Comptes à vue créditeurs		
- Comptes d'épargne		
- Dépôts à terme		
- Autres comptes créditeurs		
<b>4. Titres de créance émis</b>	4 965 632	5 521 550
- Titres de créance négociables émis	4 965 632	5 521 550
- Emprunts obligataires émis		
- Autres titres de créance émis		
<b>5. Autres passifs</b>	346 159	306 002
<b>6. Ecarts d'acquisition</b>		
<b>7. Provisions pour risques et charges</b>	67 054	30 657
<b>8. Provisions réglementées</b>		
<b>9. Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>10. Dettes subordonnées</b>		
<b>11. Primes liées au capital</b>	83 325	83 325
<b>12. Capital</b>	167 025	167 025
<b>13. Actionnaires. Capital non versé (s)</b>	0	0
<b>14. Réserves constituées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence</b>	1 257 181	1 121 273
- Part du groupe	1 257 165	1 121 255
- Part des intérêts minoritaires	16	18
<b>15. Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	35 342	136 665
- Part du groupe	34 598	135 907
- Part des intérêts minoritaires	754	758
<b>Total du Passif</b>	<b>7 642 309</b>	<b>7 582 273</b>

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ		
	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES</b>	<b>2 112 517</b>	<b>2 279 308</b>
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	57	56
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	539 161	548 616
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de trésorerie	0	0
4. Produits sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
5. Produits sur opérations de crédit-bail et de location	1 479 805	1 671 541
6. Commissions sur prestations de services	64 229	135 599
7. Autres produits bancaires	806	201 552
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES</b>	<b>1 606 146</b>	<b>1 823 856</b>
1. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	12 427	30 306
2. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	0	0
3. Intérêts et charges assimilés sur titres de trésorerie	0	0
4. Charges sur opérations de crédit-bail et de location	1 456 091	1 638 819
5. Autres charges bancaires	1 094	862
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>506 389</b>	<b>455 452</b>
1. Produits d'exploitation non bancaire	335	316
2. Charges d'exploitation non bancaire	-	-
<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>233 860</b>	<b>243 738</b>
1. Charges de personnel	95 333	86 294
2. Impôts et taxes	2 061	2 204
3. Charges externes	129 619	140 418
4. Autres charges générales d'exploitation	655	4 185
5. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 278	8 623
6. Dotations aux amortissements sur écart d'acquisition	-	-
7. Autres dotations	-	-
<b>PROFIT NET DES ENTREPRISES RICHESSES</b>	<b>242 890</b>	<b>207 523</b>
1. Dot au profit pour retards et engagements peu significatifs en souffrance	278 948	199 861
2. Pertes sur créances incouvrables	-35 877	-94 715
3. Autres dotations aux provisions	28 990	13 200
<b>IMPACTS DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CHARGES AMORTIS</b>	<b>169 066</b>	<b>229 146</b>
1. Recupération sur provisions et engagements peu significatifs en souffrance	127 896	208 114
2. Recupération sur créances amorties	11 396	14 238
3. Autres reprises de provisions	29 774	6 795
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>98 124</b>	<b>233 146</b>
1. Produits non courants	-25	-9
2. Charges non courants	2 061	2 204
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>82 700</b>	<b>228 346</b>
1. Impôts sur les résultats	8 278	91 713
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES RICHESSES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>QUOTIENT DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES RICHESSES EN EQUIVALENCE</b>	<b>39 362</b>	<b>136 665</b>
1. Intérêts des actionnaires du groupe	34 598	135 907
2. Part des intérêts minoritaires	754	758

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Aux actionnaires de la société EQDOM S.A.  
127, Angle Boulevard Zerkouli et rue Ibnou Bouraid  
Casablanca  
Maroc

**Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés**  
**Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020**

**Opinion**  
Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société EQDOM et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé du bilan au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 1 542 893 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 35 342.

Ces états ont été établis par le Conseil d'administration le 23 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

**Fondament de l'opinion**  
Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur, à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc, et nous, nous sommes acquies des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**  
Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés et dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle	Notre réponse
<b>Risque identifié</b> Les crédits à la clientèle et les opérations de crédit-bail et de location sont porteurs d'un risque de crédit qui expose EQDOM à une perte potentielle si les clients ou les contreparties n'avaient pas de fait face à leurs engagements financiers. EQDOM constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.	Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par EQDOM et testé les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.
Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Établissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima.	Nos travaux d'audit ont notamment consisté à :
L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :	- Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société ; en termes de règles de classement et de provisionnement ;
- L'identification des engagements en souffrance ;	- Prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective, constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ;
Par ailleurs, au 31 décembre 2020, en sus des règles issues de la circulaire de Bank Al Maghrib, EQDOM a également constitué une provision prospective en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19.	- Tester le calcul des provisions pour une sélection de créances en souffrance.

Au 31 décembre 2020, l'incidence net des créances à la clientèle et les opérations de crédit-bail et de location s'élevaient respectivement à MMAD 5 749 475 et MMAD 1 412. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib s'élevait à MMAD 1 045.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux opérations de crédit-bail et de location ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, car les éléments présentés dans les montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés**

101, Boulevard d'Alger  
Casablanca

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables nationales en vigueur, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

L'incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

**Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés**  
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et mettons en œuvre des procédures d'audit et réponses à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit et réponses à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation ; si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futures pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 21 avril 2021

**FIDARC GRANT THORNTON**  
Fidarc Grant Thornton International  
101, Boulevard d'Alger  
Casablanca  
Tél: 05 22 54 88 28 - Fax: 05 22 54 88 14  
Fidarc MEKOUAR  
Associé

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**  
MAZARS  
101, Boulevard d'Alger  
Casablanca  
Tél: 05 22 54 88 28 - Fax: 05 22 54 88 14  
Abdou Souleye DIOF  
Associé

Pour consulter le rapport financier annuel d'Eqdom : [https://institutionnel.eqdom.ma/upload/ModUle\\_3/File\\_3\\_245.pdf](https://institutionnel.eqdom.ma/upload/ModUle_3/File_3_245.pdf)